

Janvier 2008

Fiches repères de la CFE-CGC

Equilibre vie professionnelle-vie familiale :

La CFE-CGC milite pour une meilleure adéquation entre vie professionnelle et vie privée.

La CFE-CGC revendique une meilleure conciliation des temps de vie et agit pour :

- le maintien de l'intégralité du salaire à la naissance de chaque enfant (congé maternité, paternité et congé parental),
- l'allocation familiale dès le premier enfant,
- la multiplication des crèches d'entreprise : elle est à l'origine des crèches chez Smart et Total,
- le développement dans les entreprises des emplois de services « d'environnement familial » (aide maternelle à domicile, assurances enfants malades...),
- la mise en place d'horaires individualisés pour une meilleure organisation du travail,
- la prise en compte de mesures d'accompagnement du salarié, mais aussi de sa famille en cas de mobilité professionnelle.

...et s'engage

C'est la CFE-CGC qui a créé et mis en place le congé paternité